

Responsable UE
Marie Sion

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Martine Liakhov

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
19 crédits • 380 points • 0 heures
Prérequis : CV200 Atelier CVG
Corequis : CV307 Techniques et technologie

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**atelier**, l'étudiant est capable de :

- Réaliser une analyse critique et citoyenne d'une demande interne et/ou externe en formulant un projet personnel.
- Propose des pistes de solutions graphiques en mettant en place un processus singulier de recherche.
- Engager des choix graphiques cohérents dans une approche globale de la communication, en veillant à affirmer sa sensibilité artistique et son positionnement.
- Communiquer sur son projet graphique, argument à l'appui devant un jury de professionnels.
- Porter un regard analytique et critique sur les différentes étapes du processus de réalisation en proposant des pistes de gestion des erreurs
- Maîtriser les différents outils techniques et technologiques utiles à la réalisation de tout support graphique.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3^{ème} bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2^{ème} master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 de notre référentiel interne.